

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Marchand, Louise - présidente	Richmond
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax <i>arrive à 9 h 15</i>
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
DeViller, Clyde	Argyle
Gaudet, Kenneth	Clare
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Middleton, Hank	Rive-Sud
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

ABSENCE

MOTIVÉE : Samson, Blair Richmond

PERSONNEL : Comeau, Michel directeur général
Goud, Audrey-Maude secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine trésorière

OBSERVATEURS : Amirault, Stephen agent d'éducation, MEDPE
Simon, Cathy coordonnatrice aux communications

Samedi 23 mai 2020

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 05, la présidente ouvre la réunion du Conseil et constate le quorum. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Hank Middleton, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Réunion 264 (régulière), Système Zoom

Marcel Cottreau, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 4 avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.2. Réunion 265 (spéciale), Système Zoom

Donald Jacquard, appuyé par Léonard LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre spéciale du 23 avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 264 et 265

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. AFFAIRES DU CONSEIL

5.1. MISE À JOUR – COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire. Ce sujet touchait différents domaines; entre autres, les suivants.

Notes de cours en date du 13 mars 2020

Les élèves qui avaient une note passable dans un cours en date du 13 mars 2020 passent automatiquement le cours. Cependant, tous les élèves ont la chance d'augmenter leur note finale en exécutant les travaux demandés. Ceci permet ainsi aux élèves qui n'avaient pas une note passable en date du 13 mars 2020 d'augmenter leur note à une qui est passable.

Sondage concernant l'éducation à distance

Un sondage sera envoyé aux familles afin d'obtenir de la rétroaction en ce qui a trait aux succès et défis de l'éducation à distance. Le sondage sera envoyé en juin 2020 et sera suivi d'une analyse pour la préparation en conséquence de la rentrée scolaire 2020.

Obtention des biens laissés dans les écoles

Les familles seront en mesure de faire un rendez-vous avec l'école pour se procurer des effectifs des élèves du 8 au 19 juin 2020. L'accès sera contrôlé tout en respectant les consignes du médecin hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse.

5.2. RAPPORT DES RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL 2019

Résolution 266-01

Marthe Craig, appuyée par Lucien Comeau, propose que le Conseil adopte le rapport des résultats de l'autoévaluation du Conseil 2019 et réfère l'outil d'autoévaluation ainsi que les commentaires des membres du Conseil au comité d'outil d'autoévaluation du Conseil afin de permettre à celui-ci de proposer des changements à l'outil d'autoévaluation 2020, si nécessaire.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

5.3. CÉRÉMONIES COLLATION DES DIPLÔMES 2020

Le directeur général donne une mise à jour de la préparation des cérémonies de collation des diplômes dans le contexte de la COVID-19. Il explique que les protocoles de santé et sécurité sont en lien avec les directives et les consignes de Santé Nouvelle-Écosse. Il souligne également qu'aucun élève ne sera laissé de côté pour recevoir son diplôme de fin d'études secondaire et mentionne qu'il y a un engagement d'avoir une cérémonie plus formelle lorsque les circonstances le permettront.

À noter que tous les plans entourant les cérémonies devront recevoir l'approbation du médecin hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse.

6. BUDGET 2020-2021

6.1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR - ARTICLE 4.02.13(d)

L'article 4.02.13(d) du règlement intérieur du CSAP spécifie que la réunion de présentation et discussion du budget nécessite une réunion en personne. Considérant le fait que le Conseil ne puisse se rencontrer en personne en raison de la pandémie à COVID-19, le Conseil passe à la motion qui suit.

Résolution 266-02

Marcel LeFort, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil déroge de l'alinéa 4.02.13(d) de son règlement intérieur afin de permettre la présentation et discussion du budget 2020-2021, par mesure d'exception en raison des restrictions imposées par le médecin hygiéniste en chef de la Nouvelle-Écosse interdisant les rassemblements en personne entourant la pandémie à COVID-19.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

6.2. FEUILLE DE PROFIL / BUDGET PROPOSÉ 2020-2021

André Surette, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

NB - La vice-présidente, Mme Jeanelle d'Entremont, préside le comité plénier, conformément à l'article 7.03 du Règlement intérieur.

L'administration commente le document du budget proposé 2020-2021 qui se chiffre à 106 500 000 \$. En termes de dotation, cela signifie 908,51 ETP (équivalent temps plein), soit :

- ▶ 569,88 ETP syndiqués NSTU (dotation écoles, initiatives écoles, appui aux écoles)
- ▶ 162,14 ETP syndiqués NSGEU
- ▶ 83,49 ETP syndiqués SCFP
- ▶ 86 ETP non syndiquées
- ▶ 7 ETP à l'Équipe de gestion

André Surette, appuyé par Léonard LeFort, propose de sortir du comité plénier et de retourner en assemblée régulière.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

NB - La présidente préside l'assemblée.

Résolution 266-03

Léonard LeFort, appuyé par Sophie Thériault, propose que le Conseil scolaire acadien provincial accepte le budget 2020-2021, de l'ordre de 106 500 000 \$, tel que présenté, sous condition de la confirmation des revenus qui seront inscrits à la feuille de profil en provenance de la province.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

6.3. PLAN D'AFFAIRES 2020-2021

Le gabarit final du Plan d'affaires 2020-2021 fut reçu tout récemment.

Chaque année, le Plan d'affaires doit recevoir l'approbation dans les 90 jours suivant la réception de la feuille de profil officielle, dont nous sommes toujours en attente.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

7.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

7.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

7.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

7.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

7.5. RAPPORT IFNÉ

Le rapport est déposé.

7.6. RAPPORT DU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

7.7. RAPPORT DU COMITÉ AUTOÉVALUATION

Le rapport est déposé.

7.8. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

7.9. RAPPORT DU COMITÉ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le rapport est déposé.

7.10. RAPPORT DU COMITÉ ÉLECTIONS 2020

Le rapport est déposé.

8. DÉPÔT

8.1. CORRESPONDANCE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les remboursements des voyages scolaires annulés
- Les journées portes ouvertes pour les écoles
- Les classes combinées au niveau de la maternelle et la 1^{re} année
- Les sondages concernant l'éducation à distance
- Les inscriptions de grandir en français
- Les élections scolaires

10. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

11. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 27 juin 2020.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 13 h 55, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Léonard propose de lever la séance.

Louise Marchand, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil